



# Hippodrome de Martinique

## Maurice Bruère-Dawson

Dimanche 28 juillet 2024

Commissaires des Courses au Galop : Franck MEYNARD, Victoire VIOLANES, Luc LEDOUX, Henri YERRO ,  
Commissaires des Courses au Trot : Franck MEYNARD, Yohan MARIE, Henri YERRO, Luc LEDOUX  
Directeur de réunion : Marie-Cécile LUCEL JACOBY-KOALY

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

### 1<sup>re</sup> Course

Opérations : 12h30 - Départ : 13h00

### PRIX FINGAD

Handicap de catégorie

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1600 m env.

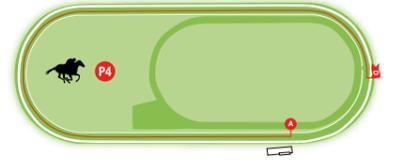
Référence : +7,5.



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. J.O. Ivaldi	1 MISTER VAILLANT ♂	3 I. Bouaziz	62	54,5	H b. 3 Asanga (USA)/Nanook ♦ J.O. Ivaldi	1 J.O. Ivaldi	35j 53595
2 M. F. Borderieux	2 YANA CHOPE ♀	2 F. Torralba	60,5	53	F b. 3 Captain Chop/Mayana Chope ♦ A. Chopard	2 F. Borderieux	35j 64235
3 M. MA. Abaille	3 IVONA	-1 Rémi Campos	58,5	51	F b. 3 Asanga (USA)/Coeur De Perle ♦ MA. Abaille	3 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	21j 737
4 M <sup>me</sup> A. Thibaut	4 SANGA SURPRISE ♂	4 J. Mobian	56	48,5	F b. 3 Asanga (USA)/Lady Surprise ♦ D. Singarin	4 M <sup>me</sup> A. Thibaut	21j 74662

4 Engts

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....



### 2<sup>e</sup> Course

Opérations : 13h05 - Départ : 13h30

### PRIX DE L'ESPERANCE

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids : 55 k. 1/2.

Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000.

Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k.

Les chevaux nés et élevés en Caraïbes n'ayant pas gagné, cette année, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

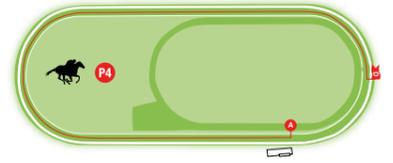
Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 BLANCO CHOP ♀	-6 G. Bon	62,5	70	H al. 3 Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	1 S. Jouselin	21j 11121
2 M. F. Cossou	2 LAUFE CHOP ♀	7 Rémi Campos	61,5	59	H b. 3 Born To Sea (IRE)/Laureva Chope ♦ A. Chopard	2 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	21j 34144
3 M. D. Singarin	3 L'AMI MELKIOR ♀	1 J. Mobian	61,5	63	H b. 3 Seabhac (USA)/Wheels Of Love (IRE) ♦ Ecurie Pandora Racing	3 S. Jouselin	21j 43313
4 M. Y. Marie	4 VIVELAVIE ♀	3 F. Torralba	61	66	F b. 3 Born To Sea (IRE)/Forestiere ♦ H. Barus	4 Y. Marie	84j 21623
5 R. Sainte-Rose/R. Irdor/FM. Labonne	5 ENERGIIC (GB) ♀	2 M <sup>me</sup> S. Akari-Souidane	58,5	57	M b. 3 Showcasing (GB)/Petunia (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	5 R. Sainte-Rose	60j 810 (23) 3
6 M. L. Solvar	6 JOHN STEED	5 I. Bouaziz	57,5	~	M b. 3 Recorder (GB)/Extra Charge (IRE) ♦ Haras du Mont Dit Mont	6 L. Solvar	35j 7 (23) 9 0 0
7 M <sup>me</sup> Y. Luce	7 SILVERTA	4 J. Moisan	57	58	F b. 3 Taj Mahal (IRE)/Silver Face ♦ Haras de Sainte-Gauburge	7 M <sup>me</sup> Y. Luce	21j 2323

7 Engts

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....



### 3<sup>e</sup> Course

Opérations : 13h35 - Départ : 14h05

### PRIX CAPITOL-VOTE

7000 € - (3500, 1400, 1050, 700, 350)

10150 € (5075, 2030, 1522, 1015, 507) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Poids : 55 k.

Surcharges accumulées et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

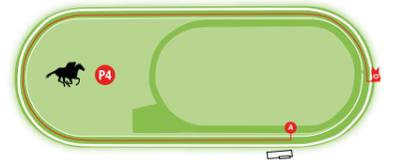
Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 DADIDOM ♀	3 G. Bon	62	69	H al. 6 My Risk/Addition ♦ M <sup>me</sup> M. Jomain	1 S. Jouselin	21j 11148
2 M. D. Singarin	2 ROAD TO THE ROCK ♀	-7 J. Mobian	61,5	74	F b.f. 8 Sommerabend (GB)/Spirit Of The Sea ♦ Suc. M. Hassan	2 S. Jouselin	35j 2113 (23)
3 M <sup>me</sup> A. Thibaut	3 ALESSANDRO	1 M <sup>me</sup> F. Parmentier	60	58,5	M b. 6 Australia (GB)/Absolutly Me ♦ M <sup>me</sup> W. Spanner	3 M <sup>me</sup> A. Thibaut	21j 44403
4 M. W. Vaitilingom	4 RONNIE ROCKET ♀	2 Rémi Campos	60	62	H b. 4 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	4 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	21j 23464
5 M <sup>me</sup> Y. Luce	5 SPIRIT OF FOOT (IRE) ♀	4 J. Moisan	58	65	H b. 7 Footstepsinthesand (GB)/Spirit Of Pearl (IRE) ♦ JC. Seroul	5 M <sup>me</sup> Y. Luce	49j 2223 (23)
6 M <sup>me</sup> Y. Luce	6 LASTLOT OF THE SALE ♀	5 I. Bouaziz	56	60	H b. 6 Dream Ahead (USA)/Ryzyana ♦ Ecurie Normandie Pur Sang	6 M <sup>me</sup> Y. Luce	49j 53677
7 R. Sainte-Rose/A. Drame	7 SAINT ROMAIN ♂	6 M <sup>me</sup> S. Akari-Souidane	56	54,5	H b. 7 Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	7 R. Sainte-Rose	21j 99 (23) D D

12 Engts - 4 Forf. - 1 N.D.P.

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....



### 4<sup>e</sup> Course

Opérations : 14h10 - Départ : 14h40

### PRIX DES BELLES DOUDOUS

Femelles

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour juments de 4 ans et au-dessus. Poids : 55 k. Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 par course gagnée depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière inclus.

Les juments ayant, depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les juments nées et élevées en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

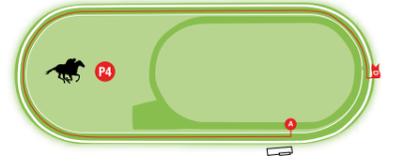
Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Juments	Montes	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 R. Irdor/R. Sainte Rose	1 MISS BELIEVE ♀	1 M <sup>me</sup> S. Akari-Souidane	58,5	57	F b. 7 Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	1 R. Sainte-Rose	21j 26333
2 M. D. Francisque	2 WALLIS ET FUTUNA ♂	7 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	58	56,5	F b. 6 Territories (IRE)/Life Of Risks ♦ M <sup>me</sup> I. Corbani	2 D. Francisque	21j 76455
3 M. Y. Marie	3 AIR CHIEF AMOUR	6 F. Torralba	58	64,5	F b. 7 Air Chief Marshal (IRE)/Que Je T'Aime (GB) ♦ JM. Plassan	3 Y. Marie	21j 15643
4 M. D. Singarin	4 LA PANTHOURIE ♀	4 J. Mobian	58	63,5	F b. 4 Birchwood (IRE)/Bocca Bianca (GER) ♦ M <sup>me</sup> E. Petit	4 S. Jouselin	84j 31433
5 M. J.C. Soukai	5 ANTIGUA ♀	-2 I. Bouaziz	58	58,5	F al. 5 Machucambo/Aladdin'S Angel ♦ M <sup>me</sup> L. Louis	5 J.C. Soukai	70j 53521
6 M. C. Penelope	6 RHODA'S CHOICE ♀	5 G. Bon	56,5	63	F b. 6 Shalaa (IRE)/Al Mas ♦ Chauvigny Global Equine SASU	6 C. Penelope	49j 53190
7 M. J.C. Soukai	7 KIWI CHOPE	3 J. Moisan	56,5	62	F b. 5 Khelelyf (USA)/Kadance Blue ♦ A. Chopard	7 J.C. Soukai	21j 42263

13 Engts - 6 Forf.

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - \* Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♀ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (N) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♦ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : \* Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur \* : Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - C : Cheval en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

\* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

### 5<sup>e</sup> Course

Opérations: 14h45 - Départ: 15h15

### PRIX DIORELLA

Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

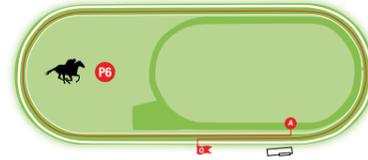
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.

Référence: +6.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

10 Engts - 1 Forf.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

### 6<sup>e</sup> Course

Opérations: 15h20 - Départ: 15h50

### PRIX HAPPY-LAD

Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

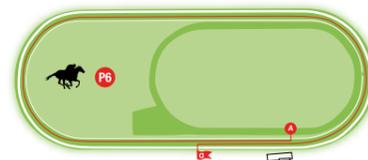
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.

Référence: +14.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

9 Engts

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

### 7<sup>ème</sup> Course - Départ: 16 h. 20

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

### PRIX DE SISSI ZEB

4.000. - Attelé. - 3.800 mètres.

1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- alloués par la S.E.T.F.

Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. à ceux ayant gagné au moins deux courses aux Antilles depuis 12 mois.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 6 horses and their details.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio



Date de la prochaine réunion de courses organisée par l'Association des Courses Karukéra (Plat/Trot) en Martinique: le dimanche 11 août 2024. Prochaine réunion en Martinique (Plat/Trot): samedi 24 août. Renseignement au 0690 50 95 75 / 0590 90 18 61. email: secretariat.coursesdeguaadeloupe@yahoo.fr



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

#### RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2er Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3er Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes.
4er Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire.
5er Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.